

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 19 mai 2015

18H15 : le quorum est atteint, Mme D'HENRY ouvre la séance.
Désignation du secrétaire de séance : Mme Annie Chassagneux.

Mme le Proviseure demande d'ajouter certains points à l'ordre du jour : contrat d'objectifs (vote prévu l'an dernier mais qui était en attente de la validation de l'Inspection académique) et PPMS.

L'ordre du jour est adopté.

I. Projets Eurêka

II. PPMS

III. DHG

IV. Contrat d'objectifs

V. Sorties scolaires

I. Projets Eurêka

Le CA doit classer par thème ces projets financés par la région. Un seul projet est prévu pour chaque thème, aucun classement n'est donc à prévoir.

- thème culture : projet slam et rap destiné à une classe et conduit par M. Bussière
- thème sport : découverte de la vallée de l'Arve, destiné aux 1ères industrielles : pratique des sports d'hiver associée à la visite d'entreprises dans les 3 filières. (MME Tressens, M. Arnaud, M. Pigeyre)
- thème réussite parcours éducatif : redonner le goût à l'effort et transcender ses limites par l'activité sportive : 1ère GA (Mme Gauthier)
- thème santé : prévention des addictions : intervention de l'association Rimbaud, projet conduit par Mme Fichter (infirmière)
- thème citoyenneté : intervention de l'association Agasef pour les classes de seconde.

Pour les projets inter-établissements:

- SLAM : intervenants
- Art et bois : visites (cité du design, Confluence) et création d'objets.

II. PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité a été élaboré dans le cadre du CHSCT dans l'éventualité d'un danger extérieur et dans le but de mettre en place un plan de confinement pour tout l'établissement. Il a été préparé, présenté aux enseignants, aux élèves, puis expérimenté le 12 mai, sous l'observation d'un membre de la caserne des pompiers.

Le PPMS a été conduit par Mme Sandrine Rey, adjointe du Gestionnaire, dont Mme le Proviseure souligne la qualité du travail.

Quelques difficultés ont émergé, principalement le problème de la sirène dont le coût (50000€) était trop élevé pour la cité scolaire: il a fallu utiliser une sirène mobile, transportée par un agent mais dont le déplacement peut paraître trop long en cas d'urgence.

Suite à la question d'une parente d'élève, le gestionnaire et Mme le Proviseure expliquent que la sirène ne peut provenir de la même source de diffusion que l'alarme incendie, ce qui est contraignant. Une autre solution de diffusion, via les ressources informatiques est à l'étude, bien qu'encore coûteuse.

Globalement, le bilan de l'expérimentation PPMS a été positif.

III. DHG

Mme le Proviseure rappelle que la DHG a déjà été présentée en janvier pour le vote du cadre d'emploi. Depuis, quelques ajustements restaient à faire: des heures manquaient en espagnol, on a fait des glissements d'heures en AP (entre anglais, maths et français).

Une enseignante déplore qu'on doive enlever les heures d'AP d'une matière (pourtant nécessaires en Terminale) pour pouvoir faire l'AP indispensable en français.

Mme Le Proviseure indique que ce sont des choix d'établissement, dans le cadre de l'autonomie.

Une parente d'élève estime que l'établissement manque de marge en terme d'autonomie.

Mme Le Proviseure conteste en montrant que cette autonomie représente plus de 20% des heures allouées, ce qui n'est pas négligeable.

Une enseignante répond que cette autonomie, apparue avec la création des bac pro 3 ans, a malheureusement mis fin au cadrage national qui permettait de garantir l'équité des heures d'enseignement pour tous les élèves sur tout le territoire. Elle oblige dorénavant à faire des choix de dédoublements et d'attribution d'heures. C'est une des raisons de l'opposition actuelle à la réforme du collège, prévue sur le même principe d'autonomie.

Mme la parente d'élève intervient sur l'insuffisance globale de l'enveloppe d'heures qui oblige toujours à des découpages d'heures et des discussions sur des glissements d'heures qui surprennent les parents non initiés.

M. Gauchon (membre qualifié) estime que c'est néanmoins grâce à ce travail de concertation entre les intervenants de l'établissement que l'on obtient un équilibrage sans doute satisfaisant puisqu'il permet à l'établissement d'obtenir de très bons résultats aux examens.

L'enseignante ajoute que ces bons résultats sont obtenus au prix d'efforts et parfois d'épuisement pour les enseignants qui peinent à dispenser une pédagogie de qualité lorsqu'ils sont face à des classes non dédoublées de 32 élèves, une difficulté qu'ils expriment constamment lors des conseils de classe.

A la question posée des postes réservés aux stagiaires pour l'an prochain, Mme Le Proviseure répond qu'aucun poste n'a été bloqué, les postes libérés passent donc tous au mouvement.

Avant de passer au vote, Mme Le Proviseure rappelle que la répartition de la DHG a été travaillée avec les enseignants.

Adopté à l'unanimité.

IV. Contrat d'objectifs

Mme Le Proviseure présente ce contrat déjà discuté en conseil pédagogique l'an dernier et qui s'étend pour la période de 2014 à 2018. Elle rappelle le diagnostic, puis détaille les objectifs opérationnels. L'accent est mis sur la maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit. A propos de l'objectif de développement du travail

personnel, elle explique qu'il s'agit, pour les équipes pédagogiques volontaires, d'expérimenter la classe inversée; elle prévoit d'inviter une intervenante extérieure qui l'a expérimentée et la présentera aux enseignants.

Enfin, elle indique les résultats attendus et les indicateurs.

Adopté à l'unanimité.

5. Sorties et voyages

Cette année le LP fait plus de sorties car la coopérative finance les déplacements :

- Lyon Eurexpo : Mondial des métiers (3ème prépa pro)
- Montbrison : entreprise Alcoa (3ème prépa pro)

Ces 2 sorties sont validées à l'unanimité ainsi que l'acceptation du don de la coopérative pour financer le car.

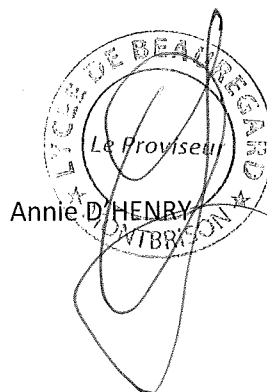
L'ordre du jour est épuisé, Mme Le Provisoire lève la séance.

La Secrétaire



Annie CHASSAGNEUX

La Présidente



LYCÉE DE BEAUREGARD
Le Provisoire
ANNIE D'HENRY
MONTBRISON